



PROCHAINEMENT

8 ÉOLIENNES DE 150M AU COEUR DE PUY-DU-LAC !

**MOBILISONS-NOUS
POUR RÉPONDRE
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !**
(du 14 sept. au 14 oct. 2020)

**VENEZ A LA RÉUNION
D'INFORMATION
VENDREDI 4 SEPTEMBRE
à 20h**

RDV face à la Mairie de Puy-du-Lac
Réunion en extérieur dans le respect des règles
sanitaires (port du masque obligatoire), repli dans
la salle des fêtes en cas de mauvais temps.



En présence d'experts, d'élus locaux et de plusieurs intervenants professionnels, nous vous proposons une présentation des deux projets sur la base des dossiers officiels déposés en préfecture, (lieux d'implantation, impacts sur l'environnement et sur notre cadre de vie, volets paysagers) des informations sur le déroulement de l'enquête publique (quand et comment y participer ?), les moyens d'action envisagés pour faire enterrer ces deux projets...



Une réunion organisée par l'Association Bien Vivre à Puy du Lac

Elles occuperont deux zones distinctes : le parc nord et le parc sud. Elles défigureront notre commune, nos paysages, impacteront les habitants de presque tous nos hameaux, elles tueront des espèces protégées comme les chauves-souris, elles impacteront aussi l'environnement remarquable et le cadre paysager dans lequel est inscrit notre patrimoine historique (l'église du XIIe siècle, le Château de la Grève du XVe, nos maisons anciennes). Elles modifieront profondément notre cadre de vie parce qu'elles seront installées à des distances trop proches des zones habitées. Elles feront du bruit, jour et nuit, elles impacteront votre santé, la valeur de votre patrimoine immobilier. Le promoteur promet des bridages, des aménagements, des haies pour cacher la vue ? Tout cela ne sert qu'à mieux nous faire avaler la pilule. En réalité : de nombreuses communes en France se mordent les doigts d'avoir accepté de tels projets, les Etats-Unis et l'Allemagne démantèlent.

Bref, dans quelques mois, vous regretterez peut-être de ne pas vous être intéressés à ce problème lorsqu'il était encore temps... Vous regretterez peut-être de ne pas avoir cru aux alertes des opposants : hélas, il sera trop tard !

Et ce n'est peut-être qu'un début :

Prévues pour durer 25 ou 30 ans, possiblement surélevées à 180m (sans besoin d'une enquête publique, cela s'appelle le « repowering » comme cela pourrait arriver bientôt à Saint-Crépin), ces éoliennes seront entretenues par NORDEX, une multinationale allemande qui engrange des millions de bénéfices sur le dos des petites communes rurales comme la nôtre. Rien ne profitera aux entreprises locales dans l'histoire et le promoteur toulousain (Solvéo) se garde bien d'implanter des éoliennes dans sa propre région, préférant se concentrer sur le photovoltaïque...

Comment en est-on arrivé là ?

Ces projets ont été révélés aux habitants plus d'un an après le vote d'une simple étude de faisabilité par le précédent conseil municipal. Trop tard pour empêcher l'instruction administrative, qui a suivi son cours. Ces deux parcs éoliens pourraient être construits, car c'est l'objectif d'une politique active de l'État en matière de transition énergétique. En vérité, à ce stade (final) du développement des deux projets, le choix de ces implantations industrielles au cœur de notre village appartient à l'État et donc à son représentant, le préfet.

Pourtant en 2017, vous avez été 70% de la population de la commune à signer une pétition contre.

Pourtant le Conseil départemental de Charente-Maritime a décrété un moratoire sur l'éolien.

Pourtant vous avez élu un nouveau conseil municipal en 2020 qui lui aussi s'oppose résolument à ces deux projets.

Hélas, ce serait une profonde erreur de croire que « ces éoliennes, de toutes façons ça ne se fera pas ! »

Y-a-t-il eu concertation initiale avec les habitants ? Bien sûr que non, chacun le sait !

Il ne reste plus qu'un seul moyen démocratique et déterminant pour faire comprendre au commissaire-enquêteur et au préfet que **NOUS NE VOULONS PAS D'EOLIENNES À PUY-DU-LAC**, cela s'appelle une **ENQUÊTE PUBLIQUE** : elle se déroulera du 14 sept au 14 oct. 2020 à la mairie, par courrier et par mail. Ce sera la seule, unique et dernière occasion de vous **EXPRIMER** sur ces deux projets. Vous, votre famille, vos amis, les habitants des communes alentours...

Attention ! Le commissaire-enquêteur représente l'administration. Il se moque de savoir si vous êtes pour ou contre l'éolien, seuls les impacts humains et environnementaux (que vous devrez formuler personnellement sur votre perception de ces deux projets, après vous être informés sur les dossiers) lui permettront de rendre un avis administratif motivé.

Il faut nous exprimer en nombre ! L'expérience démontre que dans des cas similaires dans d'autres communes, seule la COLÈRE et la DETERMINATION des habitants finit par payer : L'association Bien Vivre à Puy-du-Lac, avec le concours d'Alain Noël (qui craint pour l'identité de la commune et aussi pour l'avenir du spectacle du Quart d'Écu) et de vos élus locaux appelle donc à la MOBILISATION GÉNÉRALE de tous les Puy-laquois ! Malgré les circonstances sanitaires, malgré la rentrée qui nous occupera tous, nous avons chacune et chacun le droit et le devoir d'exprimer notre colère face à l'État pour que ses représentants comprennent clairement que : NOUS NE POUVONS PAS ACCEPTER L'IMPLANTATION DE 8 ÉOLIENNES SI PROCHES DE NOS HABITATIONS ! NOUS N'AVONS RIEN CONTRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, MAIS L'ÉOLIEN N'EST PAS ADAPTÉ À PUY-DU-LAC : DES ALTERNATIVES EXISTENT ET PEUVENT ÊTRE DÉVELOPPÉES !

L'EFFET DE SATURATION EST RÉEL : LA NUIT, UNE CINQUANTAINE D'ÉOLIENNES CLIGNOTENT DÉJÀ AUTOUR DE PUY-DU-LAC ! LAISSERONS NOUS NOTRE CAMPAGNE DEVENIR UNE ZONE INDUSTRIELLE ?

LE 4 SEPTEMBRE À 20H : SOYEZ AU RENDEZ-VOUS !



Chaîne **bienvivreapuydulac**



@bienvivreapuydulac

REJOIGNEZ-NOUS ! bienvivreapuydulac@gmail.com

